

L'OISEAU-MOUCHE

Journal littéraire et historique publié tous les quinze jours (les vacances exceptées.)

Prix de l'abonnement : 50 cents par année, pour le Canada et les États-Unis. On accepte en paiement les timbres-poste de ces deux pays.

AUX AGENTS : Conditions spéciales très avantageuses.

Pour l'UNION POSTALE, le prix de l'abonnement est de 3 fr 50 cent.

Pour tout ce qui concerne l'administration et la rédaction, s'adresser à

DAMASE POTVIN,

Gérant de l'OISEAU-MOUCHE,
Séminaire de Chicoutimi.

Chicoutimi, P. Q.

Imprimé aux ateliers typographiques de
DELISLE & GRENON, à Chicoutimi.

Chicoutimi, 27 Décembre 1902.

AU REVOIR !

Bonne année ! heureuse et longue vie à tous ses lecteurs. Tel est le souhait que l'OISEAU-MOUCHE forme de tout son cœur au renouveau de l'an.

Quant à lui, avec 1902, il rentre dans le repos, non toutefois sans un ferme espoir et des promesses de résurrection relativement prochaine.

Voilà dix ans qu'il vit : dix ans, c'est un bel âge assurément pour un journal de collège. Il s'est laissé dire même que c'est l'extrême limite d'âge atteinte par les publications analogues qui ont jusqu'ici vu le jour en notre pays. Et ces dix ans, il les a vécus assez vigoureusement, il peut l'avouer. Mais il ne faut pas croire qu'il les a vécus ainsi sans peines et sans efforts.

Quand notre petit oiselet, aussi alerte, aussi vif et aussi léger que possible, s'envolait chaque quinzaine de son nid, rien ne se voyait de ce qu'avait coûté sa toilette. Des veilles que ses maîtres s'étaient imposées ; des moments qu'ils avaient pris, pour lui, sur leurs créations nécessaires et sur leurs congés légitimes ; du travail de sur-régulation, enfin, qu'il leur avait fallu faire pour ranger ses plumes, lisser ses ailes et émousser son bec parfois trop pointu, il ne restait que ce qu'il pouvait apporter de plaisir—ou d'ennui peut-être—à ses abonnés.

Voilà comment il s'excuse de fausser compagnie et à ses colla-

borateurs qui lui ont si vaillamment fourni matière à subsistance, et à ses fidèles abonnés qui toujours l'ont accueilli avec une bienveillance, une sympathie, une affection dont il est tout fier. Quant à sa caisse, par un des plus heureux hasards, elle ne restera que vide, quand il aura payé ses comptes et remboursé ceux de ses abonnés qui, sans doute pour équilibrer les arrérages des retardataires, ont payé une ou plusieurs années d'avance.

Sa mort ne laissera pas un trop grand nombre d'inconsolables, puisqu'il n'aura plus de créanciers.

Il désire toutefois s'en aller sans emporter de rancune. Il a de son côté peu de chose à pardonner, car, en bon OISEAU-MOUCHE, n'a-t-il pas rendu de son mieux les coups qu'on lui a portés ? Journal, il n'avait certes pas fait vœu d'endurer les humiliations, sans se froter un peu aux adversaires de la cause qui l'avait fait naître et qu'il défendait ; ajoutons que, cette cause n'étant pas une cause "politique", il n'avait pas à courber l'échine sous la discipline de parti. Il n'a donc rien à pardonner, car il n'a pas, on le voit, l'ombre d'une raison de garder du ressentiment contre qui que ce soit, et ce n'est pas là le point important.

Il lui faut bien davantage implorer miséricorde, car plus d'une fois on s'est plaint que son bec, "long et très délié, de la grosseur de la pointe d'une aiguille," (1) faisait de cuisantes piqûres. De ces piqûres il demande sincèrement pardon, en protestant qu'il ne les a jamais faites avec malice, mais uniquement à son corps défendant. Dans la lutte, chacun se sert de ses armes, et lui n'avait d'autre arme que ce bec pointu. Et puis, il n'a jamais fait, que nous sachions, de blessure mortelle, son bec ne portant pas de venin.

En conscience, il croit avoir combattu le bon combat, à découvert, loyalement, en payant largement de sa petite personne. Si quelqu'un donc croit avoir des torts à lui reprocher qu'il les lui pardonne et le laisse reposer en paix jusqu'au jour de sa résurrection. Et au revoir !

(1) Frère Gabriel Sagard.

Instructions pastorales

Credo sanctam Ecclesiam, tel est le texte de la seconde conférence de Monseigneur notre évêque sur les notes de l'Église.

Si l'on ne veut périr dans les flots bourbeux du monde, il faut s'attacher à l'arbre du salut, à l'arche sainte de l'Église, car la véritable religion doit présenter ce caractère. La question de droit est traitée rapidement. La preuve de tradition est la même que pour l'unité : c'est le même symbole de Nicée qui la donne. Monseigneur se contente d'y ajouter un texte de saint Paul, mais un texte dont la clarté ne permet pas l'ombre d'un doute.

En fait, quelle église possède cette propriété indispensable ? Il faut entendre par sainteté la pratique héroïque de la vertu. Or le protestantisme n'est pas, et, selon sa propre doctrine et celle de ses fondateurs, ne peut pas être saint dans ce sens. Car pour être susceptible de mérite ou de démérite, il faut avoir la liberté, et les protestants en sont privés de par leur croyance. "Le décret éternel de Dieu leur enlève le libre arbitre," disent-ils. Luther, le grand chef, mettait sur un même pied Judas et saint Paul. Il ajoutait : "Croyez fermement (ce que vous voudrez, car vous avez le libre examen) et péchez plus fortement encore." Une pareille doctrine produit ses fruits ; démoralisation chez tous les peuples protestants. — Mais il y a de bons protestants. — J'en conviens ; ces âmes droites appartiennent à l'âme, sinon au corps de l'Église véritable. Elles sont bonnes, en dépit de leurs doctrines, comme certains catholiques sont mauvais, malgré leur religion. Quelles que soient les mœurs des individus qui la composent, une société est bonne si elle commande le bien, si elle défend le mal et le punit. Elle est nécessairement mauvaise si, comme le protestantisme, elle autorise le vice par sa doctrine. La "religion réformée" n'est donc pas sainte.

Faute de temps, Monseigneur omet de parler des turpitudes du schisme grec, lequel d'ailleurs, pour nous, importe peu. Il passe donc immédiatement à la re-